



Rapport de mission de suivi : à Bukavu et à Matadi

Août 2013



I. INTRODUCTION

1° Contexte dans lequel les missions se sont déroulées

Les deux missions de suivi des activités se sont déroulées dans un contexte tout à fait Complexe. Si à Matadi (partie Ouest) le climat est plus ou moins apaisé, à Bukavu (partie Est), par contre, la population est pratiquement restée suspendue à l'évolution de la situation sécuritaire et humanitaire en ébullition au Nord-Kivu, notamment avec la reprise des hostilités sur les lignes de front, les marches pacifiques et autre « ville morte » pour appeler la Brigade internationale de la MONUSCO à plus d'action contre les groupes armés...

Les Organisations de la Société Civile de la ville de Bukavu, voulant marquer leur solidarité avec celles de la province du Nord-Kivu, ont multiplié les réunions de concertation et de planification des actions à mener, localement. La mission du BCN s'est alors accommodée à cette ambiance particulière.

Au plan politique, le contact avec les acteurs de la Société Civile a été quelque peu teinté de réflexion et du « positionnement » des uns et des autres, en rapport avec les Concertations nationales en vue. Au nombre de préoccupations soulevées, il y a lieu d'épingler la question sur la place qui serait réservée au volet « sécurité et gouvernance », au cours de ces assises.

2° Objectifs

Les deux premières missions de suivi des activités de coordination ont eu pour objectifs de :

- ☞ Suivre la mise en œuvre des activités de contrôle citoyen à la base et la mise en œuvre des actions pour la poursuite d'impact, auprès des Coordinations Provinciales du RRSSJ, à Bukavu et à Matadi.
- ☞ Accompagner la Coordination du RRSSJ/Sud-Kivu dans la mise en place des nouveaux mécanismes et dispositions pratiques, susceptibles de faciliter la communication à l'interne, avec le BCN et les membres d'autres provinces dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication du RRSSJ.
- ☞ Accompagner les Coordinations Provinciales du RRSSJ/Sud-Kivu et du RRSSJ/Bas-Congo dans les interactions nécessaires avec les acteurs étatiques et notamment la quête d'informations relatives à la poursuite de l'opération Collecte des données, pour les policiers retardataires.
- ☞ Prendre contact dans les deux provinces avec les acteurs étatiques, notamment la police et les bourgmestres des communes de mise en œuvre pour échanger autour des relations de collaboration avec le RRSSJ dans le cadre de la Police de Proximité, des réalisations, des défis à relever et des actions à prendre pour des résultats concrets.
- ☞ Prendre contact dans les 2 provinces avec les membres des Dynamiques Communautaire pour échanger autour de la Police de Proximité et de leur rôle.

3° Bénéficiaires

- ◆ Les équipes de Coordination RRSSJ de Bukavu et de Matadi.
- ◆ Les membres de quelques Dynamiques Communautaires.
- ◆ Les membres du RRSSJ.

4° Durée

La durée des deux premières missions de suivi du BCN auprès des Coordinations RRSSJ des provinces-pilotes du Programme SSAPR a été fixée à huit jours, soit cinq jours pour l'étape de Bukavu et trois autres pour Matadi.

II. DEROULEMENT DES MISSIONS

2. 1. La mission de Bukavu

La mission de Bukavu a eu lieu du 09 au 14 août 2013. Contrairement à la prévision, un sixième jour s'est ajouté au séjour du délégué du BCN pour se conformer à l'horaire des vols de UNHAS.

10 août 2013

Une première réunion s'est tenue au bureau de la Coordination Provinciale du RRSSJ/Sud-Kivu. En plus des explications sur les objectifs de la mission, des informations générales¹ et de la mise à jour sur l'état d'avancement de la réforme de la Police en République démocratique du Congo, les membres de la Coordination Provinciale et le délégué du BCN ont établi un programme, adapté à la mission, pour les activités à réaliser, y compris les contacts à prendre.

Deux rencontres-clés ont été décidées en vue de cerner les réalités de terrain de la mise en œuvre de la réforme en cours :

a) Entretien avec le Commissaire Provincial Adjoint de la PNC/Sud-Kivu

Le 13 août 2013 : la délégation Coordination Provinciale RRSSJ-BCN s'est entretenue avec le Commissaire Provincial Adjoint de la Police Nationale Congolaise/Sud-Kivu, Chargé de l'Administration et de la Logistique, le Commissaire Divisionnaire Adjoint BOLUWA-Bokanga.



Le Commissaire Provincial Adjoint de la PNC/Sud-Kivu, s'entretenant avec les membres de la Coordination RRSSJ et le délégué du BCN [Photo RRSSJ]

D'entrée de jeu, les membres du RRSSJ ont été informés de l'activité en cours, au sein de la PNC, consistant à vérifier la prise en compte et/ou l'application, par la police, des recommandations des Conseils Locaux de Sécurité. Ils ont aussi compris que la province du

¹ Les informations générales concernaient, entre autres, les démarches actuelles du BCN en vue de l'élargissement du partenariat et de la recherche d'autres appuis financiers, l'application du document de Stratégie de Communication issu de la 11^{ème} Réunion Nationale du RRSSJ, etc.

Sud-Kivu a un quota de recrutement de cinq cents nouvelles unités au sein de la Police Nationale. Il s'en est suivi la problématique de la gestion des policiers dont les noms ne figurent pas sur le listing de paie, malgré leur recensement lors de la Collecte des données du Policier.

Quant à la deuxième phase de l'opération Collecte des données, il a été que la Société Civile, par ses actions de plaidoyer, attire l'attention des décideurs, particulièrement sur la nécessité de tenir compte des spécificités de la province du Sud-Kivu, lors de déploiement des enquêteurs. Les difficultés rencontrées localement sont à la fois d'ordre sécuritaire (présence et activisme des groupes armés), géographique (enclavement de certains recoins) et technique/logistique (non accès à la communication dans les localités secondaires)...

b) Réunion avec la Dynamique Communautaire de Cimpunda, Commune de Kadutu

La rencontre avec les membres de la Dynamique Communautaire Cimpunda a eu lieu le 13 août, au siège de l'AMALDEFA, organisation tenant le lead de ce regroupement. Avec un engagement et une détermination bien définis, les acteurs locaux de la Société Civile, membres de la Dynamique Communautaire Cimpunda ont commencé par exprimer satisfaction de la population, de façon globale, à la suite de l'implémentation de la doctrine de Police de Proximité.

Ils ont ensuite relevé quelques points faibles de la mise en œuvre du processus, notamment les effectifs insuffisants des policiers, la mauvaise perception de la Police (par une frange de la population) suite à l'incapacité² de celle-ci à trouver des solutions immédiates aux problèmes posés.



Dynamique Communautaire de Cimpunda/Commune de Kadutu : quelques membres posent, après la réunion avec la Coordination Provinciale du RRSSJ/Sud-Kivu et le délégué du BCN [Photo RRSSJ]

Ayant identifié les boissons fortement alcoolisées comme une des sources d'insécurité dans leur quartier, les membres de la Dynamique Cimpunda ont profité de la réunion pour formuler ces recommandations :

² Il a été fait mention, par exemple, des cas d'agression des filles à la recherche d'eau potable, sans une réaction de la Police, postée à quelques mètres du lieu de forfaits.

- ✚ Identifier les débits des SAPILO³ et collaborer avec la Police (dans le cadre de la prévention) pour les démanteler ;
- ✚ Doter les acteurs de la Dynamique Communautaire des signes distinctifs susceptibles de faciliter leur travail de terrain (badge et autres accessoires) ;
- ✚ Renforcer les capacités des membres de la Dynamique Communautaire ;
- ✚ Médiatiser les actions des Dynamiques Communautaires en vue de l'appropriation du processus par la base...

La deuxième réunion avec l'équipe de Coordination Provinciale du RRSSJ/Sud a débouché à la principale résolution suivante, relative à l'amélioration du mode de communication entre la Coordination Provinciale et le BCN, notamment avec la désignation du Rapporteur du bureau, comme personne commise à transmission des éléments constitutifs du rapport mensuel RRSSJ, au plus tard le 27 de chaque mois.

2. 2. La mission de Matadi

La mission de suivi à Matadi a eu lieu du 25 au 27 août 2013. A l'instar de l'étape de Bukavu, une séance de travail a réuni les membres de la Coordination Provinciale du RRSSJ/Bas-Congo et le délégué du BCN. La rencontre s'est tenue à l'Auberge Nid d'Oiseau, dans la Commune de Nzanza.

25 et 26 août 2013

En plus de l'encouragement du BCN pour son mode/partage d'informations et sa fréquence de communication, le RRSSJ/Bas-Congo a été appelé à s'inspirer de l'exemple des deux autres provinces-pilotes, le Kasai Occidental et le Sud-Kivu, quant à l'affectation de l'appui institutionnel, accordé par la Composante Redevabilité Externe du Programme SSAPR.

Le délégué du BCN a eu également des moments d'échange avec des acteurs locaux de la Société Civile, le personnel national de la MONUSCO et de l'UNICEF pour jauger le degré de compréhension du processus de la réforme de la Police Nationale Congolaise. Cette démarche s'est révélée fructueuse, dans la mesure où tous ont reconnu avoir une certaine connaissance sur la mise en œuvre de la Police, avoir eu écho de la Police de Proximité, par les médias ou par d'autres circonstances, etc.

a) Interaction avec le Commissariat Provincial de la PNC/Bas-Congo

Le Coordonnateur Provincial Adjoint du RRSSJ/Bas-Congo et le délégué du BCN ont eu à fréquenter le Commissariat Provincial de la PNC à trois reprises, le 26 août. Il était question de prendre part à la cérémonie officielle de remise des cartes biométriques aux policiers de la ville de Matadi. Après plusieurs reports, ils ont sollicité et obtenu un entretien avec le Commissaire Supérieur Principal KIZITO, Chargé de la gestion des Ressources Humaines. Ce dernier a, non seulement confirmé la présence, à Matadi, de la délégation du Commissariat Général, venue de Kinshasa pour la remise des cartes biométriques, mais aussi indiqué que la date pour la collecte des données des policiers retardataires reste encore à fixer pour le Bas-Congo.

Concernant la remise des cartes biométriques, elle a eu lieu le 27 août, en présence de la Ministre Provinciale du Budget, Économie, Commerce, Portefeuille et Classe Moyenne, Madame Odette GEMA. Pour sa part, Monsieur Félicien MBANZA, Coordonnateur Provincial Adjoint du RRSSJ/Bas-Congo, a eu le privilège d'être désigné parmi tant d'autres personnalités présentes à la cérémonie du jour pour remettre, à titre symbolique, la carte biométrique au

³ Nom local donné aux boissons fortement alcoolisées.

Commissaire Provincial Adjoint de la PNC/Bas-Congo, le Commissaire Supérieur Principal Nathanaël VUMI.



Le Commissaire Provincial de la PNC/Bas-Congo a reçu sa carte de la main de la Ministre Provinciale du Budget, Economie, Commerce, Portefeuille et Classe Moyenne [Photo RRSSJ]

b) Réunion avec des Dynamiques Communautaires de Salongo, Commune de Matadi

La réunion avec les délégués des Dynamiques Communautaires du Quartier Salongo (Commune de Matadi) s'est déroulée en présence de Madame le Chef de Quartier et du Consultant de la Composante chargé d'appui à la Coordination Provinciale.



Carte du quartier à la main, un membre explique la composition et le fonctionnement des Dynamiques Communautaires Salongo

Les membres de ces Dynamiques Communautaires ont, de prime abord, témoigné en faveur de la Police de Proximité qui fait bonne impression auprès de la population locale. Ils ont aussi démontré comment ils s'organisent pour une auto prise en charge, face à l'insécurité dans leur quartier (achat des sifflets pour prévenir certaines incursions, par exemple).

Tout en plaidant pour un appui conséquent à la Police de Proximité et la dotation en équipements adaptés, les acteurs des Dynamiques Communautaires de Salongo ont émis le vœu de voir l'esprit des Dix Règles du Commissariat de Référence s'accommoder avec les conditions sociales et professionnelles du policier.

Dans le même ordre d'idées, ils souhaitent vivement bénéficier d'une formation en Droits de l'Homme et sur la Justice.

III. RESULTATS OBTENUS

Des résultats à impact immédiat sont obtenus, à l'issue des premières missions de suivi du BCN auprès des Coordinations RRSSJ des provinces-pilotes du Programme SSAPR, notamment :

- les dispositions pratiques prises pour favoriser le partage d'informations ainsi qu'une bonne communication par le RRSSJ/Sud-Kivu et Bas-Congo, en se basant sur la stratégie de communication, validée à la 11^{ème} Réunion Nationale du RRSSJ ;
- le renforcement de partenariat avec la Police Nationale Congolaise notamment avec les échanges sur l'opération Collecte des données des policiers retardataires, la remise des cartes biométriques aux policiers ayant été recensés lors de la première phase, l'accompagnement de la campagne du CSRP sur la vulgarisation de la Loi portant Statut du Personnel de carrière de la Police Nationale Congolaise....;
- une participation active à la cérémonie de remise des cartes biométriques aux policiers de la ville de Matadi, le recueil des informations sur l'opération collecte des données des policiers retardataires...
- les contacts établis avec des représentants des Dynamiques Communautaires de Bukavu et de Matadi ont, entre autres, permis- : le partage d'information sur l'organisation à la base de ces Dynamiques et leurs réalisations ; la mise à jour des informations sur l'état d'avancement du processus de réforme de la Police Nationale Congolaise ; l'identification des besoins en renforcement des capacités ainsi que la planification de certaines actions à court terme et à impacts immédiats.

Aux résultats susmentionnés s'ajoute la correspondance du BCN du 30 août 2013, adressée au Commissaire Général de la Police Nationale Congolaise, avec copie pour information au Ministre de l'Intérieur, est le résultat immédiat et palpable des missions de Bukavu et de Matadi. Elle exhorte la hiérarchie de la Police Nationale à :

- 1) Clarifier la situation des personnes non autrement identifiées, se réclamant de la PNC, à Itombwe (Territoire de Mwenga) et à s'assurer de la non intrusion des personnes non éligibles à la Collecte des données des policiers retardataires, dans cette partie de la RDC.
- 2) Développer une stratégie particulière et assurer un suivi accru en vue de veiller sur le risque de dérapage dans l'accomplissement de l'Assignation budgétaire, demandant à la Police de la ville de Matadi, d'atteindre forcément le plafond de 47.116.049 FC, en termes de recettes générées par les amendes transactionnelles. C'est cet effort à fournir pour la performance à atteindre qui, à l'absence de la sensibilisation et des garde-fous, pourrait saper visiblement les actions de la Police de Proximité, aux yeux de la population...

IV. RECOMMANDATIONS-CLES

A la Police Nationale Congolaise :

- ∞ Tenir compte des conditions sécuritaires, du délai imparti, des problèmes d'enclavement et d'accès à la communication dans le déploiement des équipes de collecte des données du policier.
- ∞ Préserver l'image de la Police de Proximité auprès de la population du Bas-Congo, en veillant sur d'éventuels dérapages, dans la perception des amendes transactionnelles, en faveur de l'Assignation budgétaire.
- ∞ Entrevoir la possibilité, pour les policiers du Territoire de Shabunda et ses environs de se faire recenser dans les sites de la province du Maniema, beaucoup plus accessibles qu'à l'intérieur même du Sud-Kivu.
- ∞ Clarifier la situation des personnes se réclamant de la Police Nationale Congolaise et en attente de recensement à Itombwe (Collectivité du Territoire de Mwenga)⁴.

Aux Coordinations Provinciales du RRSSJ/Bas-Congo et Sud-Kivu :

- ∞ Favoriser l'accès à l'appui institutionnel à temps, en soumettant, dans le délai, le rapport mensuel à la validation de la Composante Redevabilité Externe.

V. CONCLUSION

Les missions de suivi par le BCN, à Bukavu et à Matadi se sont déroulées normalement. Les résultats obtenus démontrent, à juste titre, qu'un tel exercice est nécessaire et doit se faire régulièrement pour permettre une bonne coordination des activités à la base.

Le suivi mené par le BCN à distance, moyennant les échanges des courriers et/ou les conversations téléphoniques n'a pas le même degré d'impact que celui effectué sur terrain, non seulement avec des séances de travail à l'interne mais aussi avec l'opportunité offerte de rentrer en contact direct avec des acteurs étatiques et non étatiques, dans le but de croiser certaines données et les recouper.



⁴ Il y a risque de gonfler le rang de la Police avec des personnes non éligibles.